# Bloc 3 | Lutte contre le racisme systémique

**Il est proposé :**

|  |
| --- |
| **3.4**Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN mette sur pied des espaces de prise de parole entre personnes autochtones, racisées et issues de l’immigration pour faire émerger les réformes souhaitables des modes de fonctionnement afin de favoriser leur intégration dans les diverses instances syndicales et invite ses syndicats affiliés à faire de même. |

Les ateliers 1, 2, 3, 4, 5, 8, 9 l’ont adoptée sans amendement.

L’atelier 7 a adopté l’amendement suivant :

 **Atelier 7**

Ajouter après diverses instances syndicales : et devienne une référence en la matière

**Le comité synthèse recommande l’adoption de la proposition 3.4 telle quelle.**

**3.4** Que le Conseil central du Montréal métropolitain‒CSN mette sur pied des espaces de prise de parole entre personnes autochtones, racisées et issues de l’immigration pour faire émerger les réformes souhaitables des modes de fonctionnement afin de favoriser leur intégration dans les diverses instances syndicales et invite ses syndicats affiliés à faire de même.